



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reunion: transports aeriens

Question écrite n° 32783

Texte de la question

Reponse. - La presence des compagnies etrangeres sur le marche reunionnais du transport aerien se limite aux lignes sur Maurice, Madagascar (Tananarive) et l'Afrique du Sud (Durban et Johannesburg), sur lesquelles le trafic demeure a ce jour marginal. Les statistiques de trafic montrent que la part de marche de la France sur les liaisons regionales a augmente au cours des dernieres annees. Ainsi, sur la ligne Reunion-Tananarive, cette part a nettement progresse de 1980 a 1987, passant de 46 p 100 a 65 p 100. Sur la liaison Reunion-Maurice elle est restee stable (55 p 100) sur la meme periode. Par ailleurs, la vive croissance actuellement constatee du trafic total sur la Reunion s'effectue au profit du pavillon national, la part des compagnies etrangeres passant de 25 p 100 en 1986 a 16 p 100 en 1987. Au demeurant, il serait souhaitable que les compagnies francaises defrichent de nouveaux marches internationaux. C'est avec satisfaction qu'il convient de relever a cet egard qu'Air Reunion ouvrira au debut de 1988 une liaison reguliere Saint-Denis - Tamatave - Sainte-Marie (Madagascar). Le Gouvernement souhaite par ailleurs que la mise en service prochaine d'un bi-reacteur moderne de type Fokker 28 permette a Air Reunion de developper de nouvelles dessertes regionales, en complementarite avec Air France.

Texte de la réponse

Reponse. - La presence des compagnies etrangeres sur le marche reunionnais du transport aerien se limite aux lignes sur Maurice, Madagascar (Tananarive) et l'Afrique du Sud (Durban et Johannesburg), sur lesquelles le trafic demeure a ce jour marginal. Les statistiques de trafic montrent que la part de marche de la France sur les liaisons regionales a augmente au cours des dernieres annees. Ainsi, sur la ligne Reunion-Tananarive, cette part a nettement progresse de 1980 a 1987, passant de 46 p 100 a 65 p 100. Sur la liaison Reunion-Maurice elle est restee stable (55 p 100) sur la meme periode. Par ailleurs, la vive croissance actuellement constatee du trafic total sur la Reunion s'effectue au profit du pavillon national, la part des compagnies etrangeres passant de 25 p 100 en 1986 a 16 p 100 en 1987. Au demeurant, il serait souhaitable que les compagnies francaises defrichent de nouveaux marches internationaux. C'est avec satisfaction qu'il convient de relever a cet egard qu'Air Reunion ouvrira au debut de 1988 une liaison reguliere Saint-Denis - Tamatave - Sainte-Marie (Madagascar). Le Gouvernement souhaite par ailleurs que la mise en service prochaine d'un bi-reacteur moderne de type Fokker 28 permette a Air Reunion de developper de nouvelles dessertes regionales, en complementarite avec Air France.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32783

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1987, page 6295

Réponse publiée le : 25 janvier 1988, page 387